

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN, TENUE LE MARDI 25 FÉVRIER 2014 À COMPTER DE 11H45, AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents, monsieur le Maire, Yvon Laramée ainsi que madame la conseillère Nathalie Lemaire et messieurs les conseillers, Maurice Séguin, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Philippe-Denis Richard, tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Est également présent, Mme Caroline Rioux, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation :

M. le Maire ouvre la séance à 11h45.

Les Membres du Conseil ont tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du Code municipal pour traiter des sujets suivants à savoir :

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2014-02-88

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Michel Fréchette**

ET RÉSOLU QUE l’ordre du jour soit et est adopté tel que préparé à savoir:

- 1. Ouverture de la séance;**
 - 1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation**
 - 2. Adoption de l’ordre du jour;**
 - 3. Embauche de Mme Isabelle Perreault à titre d’inspectrice en environnement;**
 - 4. Période de questions;**
 - 5. Levée de la séance.**
-

- 3. Embauche de Mme Isabelle Perreault à titre d’inspectrice en environnement;**

RÉSOLUTION 2014-02-89

ATTENDU le poste laissé vacant depuis le 20 décembre 2013;

ATTENDU QUE le concours pour ce poste s'est terminé le 10 janvier 2014 et que six candidats ont été rencontrés en entrevue;

ATTENDU QU'à la suite de ces entrevues, le comité de sélection recommande l'embauche de Mme Isabelle Perreault;

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

QUE le Conseil autorise l'embauche de Mme Isabelle Perreault selon les conditions déterminées entre les parties (*annexe 7*)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTION

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés,

RÉSOLUTION 2014-02-90

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le Conseiller, Philippe Denis Richard**

QUE la présente séance soit et est levée à 11h55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Yvon Laramée
Maire**

**Caroline Rioux
Directrice générale et secrétaire-trésorière**